

Éditorial

Les migrations dans un monde au sortir de la crise

Alors que les pays de l'OCDE surmontent lentement les conséquences de la crise, les migrations internationales se trouvent à un tournant. Avec la récession, les flux de migrations permanentes à des fins d'emploi ont diminué de près de 7 %. Ce sont les mouvements au sein des espaces de libre circulation (Union européenne) et les migrations de travailleurs temporaires qui ont connu les plus forts reculs en 2009 par rapport à 2007, respectivement 36 % et 17 %. Cependant, avec les premiers signes de reprise économique, il ne fait guère de doute que les migrations de travail vont reprendre de plus belle.

Parallèlement, les transformations globales qui affectent l'économie mondiale n'ont pas épargné les migrations. Les économies émergentes, comme la Chine et l'Inde, occupent désormais les premier et troisième rangs sur la liste des principaux pays d'origine des migrants vers la zone OCDE, tandis que l'Afrique du Sud est la première destination des demandeurs d'asile. À mesure que la croissance économique de l'Asie en développement distance celle des pays de l'OCDE, les flux migratoires régionaux gagnent en importance. Les migrations Sud-Sud représentent déjà environ la moitié de l'ensemble des flux migratoires et la concurrence entre les pays pour attirer les talents s'étend au-delà la zone OCDE. Les changements géopolitiques en cours en Afrique et au Moyen-Orient sont également susceptibles d'avoir un impact significatif sur les flux migratoires, tant régionaux qu'intercontinentaux. Les migrations à venir se distingueront probablement des tendances passées.

La baisse des flux migratoires n'a toutefois pas eu l'ampleur escomptée au regard de l'intensité de la crise économique. Cela tient peut-être en partie à l'impact des tendances démographiques actuelles, notamment dans les pays européens de l'OCDE, dont les besoins en main-d'œuvre augmentent pour tous les niveaux de qualifications. Cela montre aussi que les migrations pour raisons familiales ou humanitaires sont moins sensibles aux fluctuations de l'économie que les migrations de travail, et qu'elles perdurent. Avec le retour de la croissance, les effets du vieillissement des populations et de la force de travail se feront à nouveau sentir. L'immigration redeviendra alors un instrument prisé pour tenter de pallier les pénuries de main-d'œuvre et d'aider au financement du déficit des systèmes de santé et de retraite.

Mais nos sociétés sont-elles prêtes à faire face à ce qui les attend ? Des élections récentes, dans un contexte économique difficile, ont révélé un malaise ressenti par bon nombre d'électeurs de pays de l'OCDE, face à la perspective d'un accroissement important des migrations internationales.

Confrontés à de tels défis, que doivent faire les gouvernements ?

- **Premièrement, il est important de faire connaître les faits au grand public.** L'immigration, légale ou illégale, ne peut être considérée comme étant hors contrôle, et les gouvernements ont prouvé que lentement mais sûrement ils étaient capables d'en améliorer la gestion. Les événements récents en Afrique du Nord ont toutefois démontré que des changements géopolitiques pouvaient rapidement modifier la donne, que les pays de l'OCDE ne peuvent se permettre d'ignorer. Il leur appartient de s'adapter rapidement aux circonstances et de gérer les bouleversements des mouvements

migratoires de manière efficace et coordonnée. Ils doivent également reconnaître que la grande majorité des immigrés sont bien intégrés dans leurs économies et au sein de leurs sociétés. Affirmer le contraire ne serait utile à personne, et encore moins aux immigrés et à leurs enfants qui ont besoin d'investir dans l'éducation et de trouver à la fois des emplois et des employeurs qui veulent bien les embaucher.

- **Deuxièmement, la gestion des migrations de travail doit être améliorée** par le renforcement de la coopération entre les pays de l'OCDE et les pays d'origine ainsi qu'entre les gouvernements et les employeurs. Ces derniers doivent respecter les lois et recruter légalement des travailleurs étrangers plutôt que de les embaucher sans scrupule de manière illégale, lorsqu'ils ne parviennent pas à combler facilement des pénuries. Ceci implique que la gestion des migrations de travail doit être effective et fonctionner parfaitement, en accord avec les besoins réels du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée et moins qualifiée. Parallèlement, l'émigration, notamment *via* des filières irrégulières, continuera à être très attractive tant que les perspectives de développement dans les pays d'origine seront faibles. Pour être efficace, la gestion des migrations doit soutenir les pays d'origine en améliorant leur gouvernance et en favorisant leur développement économique.
- **Troisièmement, les politiques d'intégration doivent être renforcées.** Bien que la majorité des immigrés soient bien intégrés, il serait faux de prétendre qu'il n'y a aucun problème. L'intégration doit être vue comme un investissement garantissant à terme l'avenir de nos sociétés plutôt qu'une dépense de court terme. Une intégration rapide des nouveaux arrivants sur le marché du travail est certes importante mais à long terme, la réussite de leurs enfants l'est tout autant. Trop souvent, on a laissé se concentrer des populations immigrées défavorisées et peu éduquées, avec parfois des effets dévastateurs sur les résultats et l'environnement scolaires des quartiers concernés. Reléguer les immigrés défavorisés dans certains quartiers et certaines écoles ne résout pas le problème mais ne fait que le perpétuer, tout en maintenant les inégalités sociales. Les gouvernements ont mis du temps à en prendre conscience et doivent désormais mieux gérer ces problèmes.
- **Enfin, il est important que chacun ait une réelle chance de réussir dans la société dans laquelle il vit.** Les employeurs ne devraient pas exclure les immigrés ou leurs enfants des postes à pourvoir, simplement en raison du lieu de leur résidence ou de la perception du groupe dont ils sont issus. Un tel comportement entraîne des effets néfastes sur ces populations et renforce les perceptions négatives qui alimentent au plus haut point le phénomène d'exclusion. La naturalisation devrait être facilitée et encouragée pour garantir à tous l'égalité des droits. Le secteur public devrait être accessible de la même manière aux enfants d'immigrés comme à ceux des autochtones. Les politiques d'égalité des chances doivent être profitables à tous. Confrontés au vieillissement, les pays de l'OCDE ne peuvent pas se permettre de se priver des compétences et des contributions économiques d'une partie non négligeable de leurs populations.



John P. Martin

Directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales